



PRÉFÈTE
DU PUY-DE-DÔME

Liberté
Égalité
Fraternité

Reçu le
- 3 AOUT 2026
Billom Communauté

Direction départementale
des territoires

Clermont-Ferrand,

Service Prospective Aménagement Risques
Affaire suivie par :
Sophie LONGOUR
sophie.longour@puy-de-dome.gouv.fr

Le directeur départemental des territoires

à

Monsieur Jérôme PIREYRE
Président de la communauté de commune
« Billom Co »
35, avenue de la Gare
63160 BILLOM

OBJET : Avis de la CDPENAF concernant le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme intercommunal valant PLH de la communauté de communes de Billom Communauté.

La commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) a examiné le 23 juillet 2026 le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme intercommunal valant PLH de la communauté de communes de Billom Communauté.

Votre contribution pour répondre aux questions posées par les membres a permis d'éclairer la commission sur les choix retenus pour ce projet, pour ce qui concerne la question de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers.

Je tiens à vous remercier pour cette participation qui a permis un échange constructif.

J'ai l'honneur de vous transmettre l'avis que la commission a rendu sur ce projet.

Je vous prie de croire, monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental des territoires
le directeur départemental adjoint
Marc CHEVRIER

Signé le 31/07/2026

Le directeur départemental des territoires
Marc CHEVRIER

Direction Départementale des Territoires

Clé administrative
2 rue Pellissier
CS 40400
63033 Clermont-Ferrand CEDEX 1

1/1

Le directeur départemental des territoires